



Procès-verbal du Conseil d'Administration du 11.10. 2014

Le CA s'est déroulé le 11 octobre 2014, sur convocation et ordre du jour, à l'Abri des Pèlerins au Grau d'Agde. On compte 27 membres présents et 2 invités. La séance est ouverte à 9 heures 30.

1- Approbation du compte rendu du dernier conseil d'administration (le 12 juillet 2014)

Le CR est adopté à l'unanimité. Un PV de ce CR sera édité sur le site, pour les adhérents.

Mr Ravaille souhaite que dorénavant les ordres du jour des CA figurent sur le site de l'UTL à l'attention des étudiants

2- Inscriptions par Site à ce jour

AGDE= 163 (126 en octobre 2013)

Frontignan= 183 (151 en octobre 2013)

Lamalou= 74

Mèze= 80

Sète= 287 (190 en octobre 2013)

Tourbes= 121 (121 en oct.2013)

Mr Ravaille **demande un contrôle des cartes à la rentrée des vacances de la toussaint dans tous les sites.**

3- Les Finances

3-1 Point sur le budget N-1, celui du 1 septembre 2013 au 31 aout 2014

Il sera présenté et soumis au vote de l'AG 2014. Mr Boulmier, le trésorier présente et explique les comptes des différentes classes (documents distribués à l'appui)

→Le CA prend acte des comptes présentés à ce jour, bilan qui sera très peu modifié à l'issue des dernières écritures à reporter.

3.2 Point sur le nouveau Budget N (en cours depuis le 1^{er} septembre 2014)

4- Représentations du Théâtre de l'UTL

Pour Sète

Mr Ravaille finalise un projet avec la Scène Nationale de Sète, pour une représentation la première semaine de juin 2015

Pour Lamalou

Mr Ravaille doit contacter la Mairie qui semble être d'accord pour proposer la salle du théâtre municipal pour une représentation de l'UTL

Pour Agde

Contact devrait être pris pour obtenir soit la salle du Palais des congrès soit la salle des fêtes

Pour Tourbes :

Mr Sanchez voit pour le théâtre de Pézenas

5- Problèmes de certains cours

Agde : Beaucoup d'étudiants dans certains cours

Frontignan : Pour diffuser régulièrement le DVD d'économie annoncé, on aura un problème de matériel (ordi, écran, vidéoprojecteur) à transporter de Frontignan à Balaruc puisque le créneau disponible est programmé sur Balaruc....d'où l'idée éventuelle de regrouper les étudiants intéressés à avec ceux de Sète, à Sète. Organisation à suivre entre Mmes Pétesque et Hellin

Tourbes : Beaucoup d'étudiants dans cette salle, au cours de Mme Pla-Lopez

Sète :

1- revoir ce qui a été convenu entre l'UTL et le club de bridge pour les étudiants de l'UTL

2 Yoga : Il est rappelé que les cours ne peuvent pas recevoir plus de 23 étudiants

3 M Ravaille rappelle que c'est le professeur qui détermine le niveau auquel tel ou tel étudiant peut participer

(En yoga, en langue...)

4 Pour l'anglais, la liste des participants de chaque cours, désignés par leur numéro de carte sera éditée sur le site, à la demande de Mme Fournier. Elle sera affichée

6- L'intégration des FLE dans l'UTL 34 (étudiants de Français langue étrangère)

Mme Shona Luck, invitée aujourd'hui, a accepté de poursuivre la mission de Mr Ziegler démissionnaire, vers les FLE de l'UTL.

Mme Shona Luck fait part d'un certain nombre de difficultés pour que ces FLE soient intégrés au mieux au sein de notre association.

Beaucoup n'ont pas entendu parler de l'UTL car la plaquette ou les flyers ne sont traduits ni en anglais, ni en espagnol, ni en allemand.....et ont des problèmes pour s'inscrire.

Mr Ravaille va demander aux différents professeurs de langue d'écrire les informations importantes en espagnol, allemand, anglais sur un flyer spécial en direction de l'information aux étrangers

Mr Ravaille a demandé à Mme Shona Luck qu'elle soit la référente de ces étrangers.

Elle reçoit pour ce faire, un portable- UTL dont le n° est 07 82 88 94 36

7- La carte des professeurs

Avec leur carte d'adhésion à l'UTL, les étudiants bénéficient éventuellement d'un tarif réduit pour certaines activités (cinéma, musées,...) mais pas les profs avec leur carte de professeurs de l'UTL.

Mr Ravaille réfléchit à trouver une solution pour remédier à cette situation pour nos professeurs tous bénévoles

8- Modification du règlement intérieur

8.1 Article 2 : MAJ du Siège : 22 rue Hoche 34200 Agde

→ **modification votée à l'unanimité**

8.2 Article 6 : Ajout d'un paragraphe pour quitter une affiliation : « elle peut quitter toute association et fédération dans les mêmes conditions sur décision du CA »

→ **modification votée à l'unanimité**

8.3 Nouvel article suite à l'article 20 : Article 20 bis : « Le Club de l'Université »

« Il est créé un Club de l'Université qui fonctionnera selon une chartre qui sera débattue et approuvée en CA. Cette chartre sera annexée au présent Règlement intérieur »

Après débat, le CA juge plus pertinent et cohérent de nommer le nouvel article « article 20 bis », plutôt qu'un article 21

→ **création de ce nouvel intitulé votée à l'unanimité sous l'article n° 20 bis**

9- Implication des conseils de proximité au Club de l'Université et à la commission « Voyages »

Mr Sanchez est chargé par Mr Ravaille de la création, du développement, de l'organisation du CLUB de l'UNIVERSITE et de la commission « VOYAGES »

Mr Ravaille souhaite que chaque conseil de proximité délègue 1 ou 2 personnes pour participer à la gestion de ce Club et 1 ou 2 personnes pour être un relais à la commission « Voyages », qui peuvent être les mêmes ou des personnes autres.

10- Communication du Président

Mr Ravaille a engagé une action de solidarité auprès des étudiants de l'UTL en direction des sinistrés de Lamalou Mme Gualtieri, vice-présidente du Site de Lamalou, remercie tous les sites et les adhérents pour avoir répondu présents à cette action. Le Maire de Lamalou a remercié l'UTL et ses étudiants de leur action.

11- Le cours d'économie de 1^{ère} année dispensé par Mr Ravaille à Agde, sur DVD pour tous les autres sites

Il appartient à chaque site d'organiser la projection de ce DVD lors d'un créneau récurrent dans la mesure de ses possibilités matérielles. Il faut prévoir un créneau de 1h15 de diffusion. Sont prévues en principe 24 séances sur l'année.

12- Informations diverses

Le voyage en Espagne est affiché sur le site pour inscription

L'AG aura lieu le samedi 6 décembre 2014, à la salle G.Brassens, à SETE (Au-dessus des Halles)

Début du pointage à 8h15- vigilance pour les signatures et pouvoirs- Seront distribués viennoiseries et café à l'accueil.

Une réunion du CA élu est prévue dans l'après-midi, pour constituer le nouveau BUREAU et nommer les membres des conseils de proximité.

Le CA précédant l' AG aura lieu le samedi 29 novembre à 9h au Grau d'Agde

La fête de l'UTL à SETE

La prochaine commission des fêtes aura lieu au Palace à Sète (salle de l'UTL) **le mercredi 12 novembre à 15h**

Demande d'utilisation de la salle prêtée par la Municipalité à l'UTL à Mèze par 2 professeurs lors d'un week-end ?

Réponse du Président : l'UTL ne peut pas autoriser ce prêt en son nom « parce que l'UTL n'est pas propriétaire des locaux et pour des problèmes de responsabilité/assurance, nous ne pouvons pas prêter les locaux. Il faut que les professeurs fassent une demande directement à la Mairie »

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h50

Secrétaire de l'UTL : Michèle Jégat

Le président de l'UTL : Stéphane Ravaille